

Agenda 21 :

Une réunion publique vendredi 11 décembre 2009



Assis de gauche à droite : Dominique Thomas, Rémi Silande, Alain Quesnel, Annick Moisson.
Debout : le maire Serge Paris et Sylvie Guezet, chef de projet.

Pourquoi ? Comment ?
L'Agenda 21, c'est quoi ?

« Il consiste en la réalisation d'une stratégie locale de développement durable dans la commune. Mettre en place des projets concrets à notre niveau », explique Sylvie Guezet, qui anime le comité de pilotage de l'Agenda 21. Dans cette optique, une charte a été établie et approuvée par le conseil municipal. « Dans notre profession de foi, nous avons insisté sur les questions de développement durable », poursuit le maire Serge Paris. « Nous en sommes à la phase concrète. »

Quelles actions concrètes sont envisagées ?

Les actions sont déjà engagées sur quatre plans. « Elles ont commencé au niveau des espaces verts, des produits d'entretien, de l'éclairage public et de la récupération du papier », précise Sylvie Guezet.

Pourquoi une réunion publique ?

« Nous souhaitons maintenant que la population s'inscrive dans cette démarche. » Le comité de pilotage a donc décidé d'organiser une réunion publique. Elle aura lieu vendredi 11 décembre à 19 h à la salle communale. Le comité de pilotage souhaite qu'elle aboutisse à la constitution d'une commission extra-municipale. « Nous souhaitons que chacun se sente concerné, associations et habitants. »

RANVILLE 19

SAINT-PLANCHERS

Développement durable : la charte de l'agenda délibérée

Après une première réunion qui s'était déroulée le 1er avril, le comité de pilotage et son chef de projet Sylvie Guezet ont soumis, mardi 6 octobre, en délibération, une charte d'agenda 21, preuve d'une démarche d'amélioration continue collective. L'Agenda 21 est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales. « Le comité de pilotage envisage d'établir un état des lieux des actions de développement déjà en place par les habitants et la commune. Afin de concrétiser ce diagnostic global, des concertations avec les habitants seront programmées et une date sera prochainement communiquée. A l'issue de cette rencontre, un comité extra municipal sera proposé. Ce seront des rendez-vous à ne pas manquer pour que chacun



Le comité de pilotage et son chef de projet Sylvie Guezet (à gauche), ont soumis en délibération une charte d'agenda 21. « Nous souhaitons que chacun se sente concerné, associations et habitants » a indiqué Sylvie Guezet.